



Conditions d'admissibilité des entraîneurs pour les championnats nationaux de plage de Volleyball Canada

Les exigences d'admissibilité des entraîneurs pour les championnats nationaux de plage de Volleyball Canada ont pour objectif de s'assurer que tous les entraîneurs participant aux championnats nationaux de plage possèdent les connaissances et la formation nécessaires pour offrir à chaque athlète une expérience sportive sécuritaire, inclusive et responsable.

Principes directeurs :

Tous les athlètes ont le droit d'avoir un entraîneur certifié PNCE.

Tous les entraîneurs doivent :

- Avoir la formation requise pour fournir un environnement qui est physiquement, mentalement, émotionnellement et socialement sûr pour tous les athlètes et participants.
- S'assurer que toutes les formations sont à jour et mises à jour au besoin, afin d'être en mesure d'offrir une expérience sportive sécuritaire et responsable à tous.

Critères d'admissibilité obligatoires pour les entraîneurs à partir:

Tous les entraîneurs figurant sur une liste des championnats nationaux de plage doivent être membres de leur APT et satisfaire aux exigences de la section A (ci-dessous) pour être autorisés à participer. Ces exigences s'appliquent à tous les entraîneurs, quel que soit leur statut de certification. Les APT vérifieront les exigences pour tous les entraîneurs par le biais de leur système d'inscription.

SANCTIONS : Les entraîneurs qui ne remplissent pas l'une ou l'ensemble des exigences de la section A (ci-dessous) ne pourront pas participer avec leur équipe en tant qu'entraîneurs aux championnats nationaux de plage de l'année en question et ne figureront pas sur la composition d'équipe finale.

A	Vérification du casier judiciaire (CRC)	Le coût varie	Vérification effectuée au cours des 3 dernières années	Remplie par : Avant l'approbation de l'adhésion provinciale/territoriale
	Formulaire de divulgation des résultats de l'examen préalable	Gratuit	Le formulaire de divulgation des résultats du dépistage doit être rempli chaque année.	
	Formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)	Gratuit	Des crédits seront également accordés pour les programmes équivalents reconnus par Sport Canada, c'est-à-dire Respect dans le sport, Responsable d'activité.	

Lignes directrices pour les entraîneurs

Volleyball Canada définit l'entraînement comme un conseil, une instruction ou une aide extérieure de quelque nature que ce soit apporté à une équipe/un joueur. L'entraînement en phase de jeu n'est autorisé EN AUCUN CAS pour aucune des catégories d'âge aux championnats nationaux jeunesse.

L'entraînement pendant les pauses dans les matchs est autorisé pour certaines catégories d'âge. Veuillez consulter les lignes directrices ci-dessous. Tous les entraîneurs doivent remplir les exigences minimales pour pouvoir entraîner aux championnats nationaux.

Mise à jour : mai 2024

Veuillez noter que ce document peut être sujet à des changements sans préavis.



Conditions d'admissibilité des entraîneurs pour les championnats nationaux de plage de Volleyball Canada

Championnats nationaux de plage pour les jeunes et les seniors

- 17U-Senior
 - L'entraînement n'est autorisé à AUCUN moment du match, y compris pendant les arrêts de jeu et entre les manches.
- 16U et plus jeunes
 - L'entraînement est autorisé pendant les arrêts de jeu et entre les manches.

Championnats nationaux de plage des universités et collèges

- L'entraînement est autorisé pendant les arrêts de jeu et entre les manches.